

Préambule:

Cette révision allégée du PLU concerne une demande d'agrandissement de la carrière des vallons qui se situe d'une part sur le territoire de Louvigné de bais mais aussi sur commune de

Bais (Le PLU est compatible)

Pour ce qui dépend de la commune , il s'agit de la zone située près de la station de traitement des eaux. Les parcelles concernées serviront a améliorer le traitement des eaux de la carrière.

Le Commissaire Enquêteur
Marie-Jacqueline MARCHANT